

## EST-CE QUE JE PEUX BOIRE L'EAU À LA SUITE D'UN BRIS D'AQUEDUC?

Notre système automatisé de messages **ALERTE CITOYEN FERME-NEUVE** vous permet d'être au courant de toute situation nécessitant votre attention. **Par exemple**, lorsqu'un bris d'aqueduc nécessite une interruption du service d'eau potable et qu'un avis d'ébullition préventif est déployé, vous en seriez rapidement informé, que vous soyez à la maison ou non puisque nous pouvons aussi vous joindre sur votre téléphone mobile ou par courriel. À vous de décider de quelle manière vous souhaitez être joint. Pour être informés rapidement : inscrivez-vous!

Pour inscription par téléphone : 819 587-3400, poste 6221

Pour vous inscrire en ligne :

<https://municipalite.ferme-neuve.qc.ca/securite-civile/alerte-citoyen-ferme-neuve>



## DEUX PATINEUSES DU CPA LES LIBELULES ATTEIGNENT LE NIVEAU OR



Alexiane Venne et Megan Sabourin

Le samedi 24 février dernier, une session de tests d'habiletés de patinage, de danses, style libre et artistique devant juges avait lieu à Mont-Laurier. Les patineuses du CPA Les Libellules ont été nombreuses à y participer. Encore une fois, de belles réussites ont été réalisées. Soulignons, notamment l'atteinte du niveau or en danse par Megan Sabourin ainsi qu'en habiletés de patinage par Alexiane Venne. Il s'agit d'un merveilleux exploit pour ces deux patineuses. Il est proportionnel à tous les efforts qu'elles font sur la glace et nous sommes plus que fières d'elles.



125, 12<sup>e</sup> Rue, Ferme-Neuve QC J0W 1C0  
Téléphone : 819 587-3400, poste 6221  
Courriel : [reception@munfn.ca](mailto:reception@munfn.ca)  
[www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca](http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca)



# Le Feuillet

*Un monde vert...ouvert*

Volume 2 – numéro 5  
11 mars 2024



## LE PARC DU GRAND LIÈVRE, UN PARC À PROTÉGER

Une première rencontre a eu lieu avec le Comité du parc du Grand Lièvre, formé de représentants de la municipalité et de citoyens. Ce comité a été créé dans le but d'assurer la sécurité des utilisateurs et de protéger les richesses de cet espace naturel.

Lors de cette rencontre, l'enjeu de la sécurité dans ce parc est ressorti comme prioritaire. Dans cet espace, ainsi que dans les rues avoisinantes, il est interdit de circuler en véhicule hors route. Seuls les piétons et les cyclistes peuvent y circuler.

Les adeptes du parc ont rapporté à la municipalité des comportements qui mettent en cause la sécurité des utilisateurs du parc. Parmi les exemples étant ressortis lors de la rencontre, certains utilisateurs de VTT se déplacent dans tout le parc et les sentiers existants ne sont pas respectés. Les gens circulent sans égard à la plantation d'arbres, dont celle de noisetiers, faite par nos jeunes écoliers avec Table forêt. De surcroît, plusieurs personnes font un mauvais usage de ce parc (feux, déchets, coupe d'arbres, etc.). Il est important de rappeler que cet endroit est assujéti à la réglementation municipale comme tous les autres parcs du territoire de Ferme-Neuve.

Des moyens pour améliorer la situation ont été partagés :

- Une demande de subvention a été déposée à la Fondation d'Hydro-Québec pour protéger la partie la plus sensible, celle du marécage arborescent. Cette subvention permettrait de clôturer cette partie du parc;
- Installer des caméras de surveillance;
- Former des patrouilles citoyennes (observation et information);
- Utiliser les cadets de la Sûreté du Québec à l'été qui vient pour la surveillance.
- Faire une campagne de sensibilisation;
- Identifier les entrées du parc ainsi que la réglementation qui s'y applique.

Le souhait du comité est de conserver ce parc à l'état le plus naturel possible, puisqu'on y retrouve une grande richesse par la variété de sa faune et de sa flore. Le comité demande la collaboration des citoyens afin de préserver ce magnifique espace vert.

## VOUS AIMERIEZ LIRE VOTRE FEUILLET EN COULEUR ?

Si vous souhaitez lire la version couleur du Feuilleton, vous pouvez le faire sur le site Internet de la municipalité : <https://municipalite.ferme-neuve.qc.ca> dans la section Vie municipale /document /bulletin municipal Le Feuilleton ou encore, sur notre page Facebook.

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

### DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE



Les demandes de permis en ligne sont maintenant offertes par la municipalité de Ferme-Neuve. Vous pouvez désormais compléter et transmettre votre demande de permis en utilisant le lien suivant : <https://ferme-neuve.edemandes.com/fr> qui est aussi affiché sur le site Internet de la municipalité sous l'onglet service citoyen /urbanisme.

### Délai de traitement des demandes

Avec l'arrivée du beau temps et l'approche du printemps, les demandes de permis et certificats augmentent considérablement. Veuillez donc prendre note que le délai de réponse pour vos demandes peut aller jusqu'à 20 jours ouvrables. Il est donc important d'ajouter ce délai à la planification de vos travaux. De plus, nous désirons vous rappeler qu'il est **interdit** de commencer les travaux **avant** l'obtention du certificat d'autorisation ou du permis les autorisant.

## LOISIRS ET CULTURE

### TU SAIS CHANTER ET TU AIMERAIS PARTICIPER À UN SPECTACLE ESTIVAL ?

Le service des loisirs de la Municipalité de Ferme-Neuve est à la recherche de chanteuses et chanteurs amateurs afin de participer à une soirée découverte qui aura lieu au courant de l'été 2024 dans un des parcs de la municipalité.

### AVIS DE RECHERCHE



Si tu as 14 ans et plus et que tu as envie de venir interpréter quelques chansons lors de cette soirée, envoie-nous tes coordonnées, ta date de naissance et un démo d'ici le 19 avril 2024, à l'adresse courriel suivante : [loisirs@munfn.ca](mailto:loisirs@munfn.ca).

Si tu es choisi(e) par le comité de sélection, nous communiquerons avec toi! Pour information : 819 587-3400 6400 ou 6404.

## DES BONNES NOUVELLES EN LIEN AVEC LE FUTUR CPE DE FERME-NEUVE



Les démarches de La Fourmière pour les travaux de construction du CPE de Ferme-Neuve vont bon train. Les autorisations ministérielles pour les travaux de prolongement des services d'aqueduc et d'égout de la 14e Rue, du côté est de la rivière, vont permettre la réalisation de ce projet dès l'été 2024.

Le quartier où sera construit le CPE pourra aussi accueillir plusieurs nouvelles résidences.

### TOURNOI DE HOCKEY-BÉNÉFICE : SOYONS GÉNÉREUX !



TOURNOI DE  
HOCKEY-BÉNÉFICE  
15 MARS 2024  
DE 8 H À 18 H

Au profit du  
Comité de bénévolat  
pour s'entraider de  
Ferme-Neuve  
et du camp de jour  
de Ferme-Neuve  
2024

Un tournoi de hockey-bénéfice se tiendra le vendredi 15 mars 2024 de 8 h à 18 h au Centre sportif Ben-Leduc de Ferme-Neuve. Cette activité, organisée par les policiers de la Sûreté du Québec et la Municipalité de Ferme-Neuve en collaboration avec le Comité des Fêtes, permettra d'amasser des dons pour le Comité de bénévolat pour s'entraider de Ferme-Neuve ainsi que le camp de jour de Ferme-Neuve 2024.

**La population est invitée à venir encourager les équipes et à faire une différence avec un don en argent.**

Un service de bar sera ouvert à l'intérieur et le Resto-Mobile Pizza des Hautes-Laurentides sera présent à l'extérieur. Pour information, vous pouvez communiquer au 819-587-3400 poste 6400 ou par courriel à l'adresse suivante : [loisirs@munfn.ca](mailto:loisirs@munfn.ca)

### LE 15 MARS LE HOCKEY LIBRE PREND UNE PAUSE POUR UNE BONNE CAUSE

En raison du tournoi de hockey-bénéfice qui aura lieu le vendredi 15 mars 2024 au Centre sportif, le hockey libre sera annulé. Les activités régulières du Centre sportif reprendront à partir de 18 h 15. Merci de votre compréhension.